APPRENDRE

Apprendre tout au long de sa carrière enseignante

Communautés d'apprentissage professionnel : Retour d'expériences, ressources et perspectives







AUF

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Liberté
Égalité
Fraternité

AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

APPRENDRE



Les enseignantes et enseignants exercent leur métier dans des conditions parfois difficiles : classes surchargées, évolution des programmes scolaires, accès limité à la formation continue et manque d'accompagnement face aux difficultés rencontrées.

Les situations varient d'un pays à l'autre, tout comme les moyens disponibles pour préparer les équipes enseignantes à leur métier et les accompagner tout au long de leur carrière. Depuis 2018, APPRENDRE travaille avec les ministères de l'Éducation pour renforcer la formation initiale et continue des enseignantes et enseignants.

Objectif

Améliorer durablement la formation initiale et continue des enseignantes et enseignants d'Afrique francophone.

Budget
30 millions €

Mis en œuvre par l'**Agence Universitaire de la Francophonie** (AUF), avec le soutien financier de l'**Agence française de développement** (AFD) et du **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** (MEAE), APPRENDRE accompagne les ministères en charge de l'Éducation pour renforcer la formation des enseignantes et enseignants, leur développement professionnel et les politiques qui soutiennent le métier enseignant.

23 pays éligibles

- Algérie
- Bénin
- Burundi
- Cameroun
- Comores
- Congo
- Côte d'Ivoire
- Djibouti
- Gabon
- Guinée
- Haïti
- Liban
- Madagascar
- Maroc
- Maurice
- Mauritanie
- République centrafricaine
- République démocratique du Congo (RDC)
- Rwanda
- Sénégal
- Tchad
- Togo
- Tunisie

Une approche en trois axes complémentaires



Appui technique

Accompagner les ministères de l'Éducation dans l'élaboration de cadres et d'outils pour organiser et piloter la formation des enseignantes et des enseignants, la conception de formations, le renforcement des équipes de formation et d'encadrement et l'expérimentation de nouvelles approches pédagogiques.



Production de connaissances

Produire des recherches, des études de cas, des analyses comparatives, des notes d'orientation et des ressources pédagogiques pour documenter les expériences, en tirer des enseignements, former et informer les parties prenantes, alimenter le dialogue sectoriel et éclairer les décisions politiques.



L'Académie APPRENDRE

Un espace pour transformer les expériences du terrain en connaissances, outils et ressources, les partager avec la communauté éducative et favoriser leur appropriation par les praticiennes et praticiens, les cadres de l'éducation et les partenaires techniques et financiers.



Partenariat, dialogue et dissémination

Mettre à disposition les ressources produites, valoriser les résultats et favoriser leur diffusion et leur utilisation grâce à une plateforme numérique, des événements régionaux et internationaux et un réseau de 21 partenaires institutionnels.

Les communautés d'apprentissage professionnel : Les expériences et les besoins exprimés par les pays



Dans de nombreux pays partenaires d'APPRENDRE, les ministères en charge de l'Éducation sollicitent un appui pour renforcer le travail collectif entre enseignantes et enseignants. Les situations varient d'un pays à l'autre. Dans certains, les communautés d'apprentissage professionnel sont institutionnalisées, avec un cadre officiel, une organisation définie et une place reconnue dans le système éducatif. Ailleurs, elles prennent des formes plus souples, parfois informelles, portées par les établissements ou les équipes enseignantes. Certaines existent depuis des décennies, tandis que d'autres commencent à se structurer.

Les demandes adressées à APPRENDRE reflètent cette diversité. Elles portent notamment sur la redynamisation de structures existantes, la formation des personnes chargées de les animer, l'élaboration de guides et d'outils de suivi ou la création de communautés autour de disciplines et de problèmes pédagogiques précis.

Au fil des accompagnements, plusieurs questions reviennent. Comment organiser des rencontres régulières entre collègues, leur donner un contenu utile et faire en sorte que les échanges débouchent sur des changements dans les façons d'enseigner ? Quelle place accorder aux directions d'établissement, aux équipes d'encadrement et aux ministères pour soutenir ce travail dans la durée ?

Les expériences présentées dans les pages suivantes montrent les différentes réponses apportées ou envisagées avec les pays. Elles permettent aussi de comprendre comment ces travaux ont nourri les échanges internationaux et la production de ressources destinées à accompagner les communautés d'apprentissage professionnel.

Burundi : les réseaux scolaires, une organisation à renforcer

Au Burundi, les écoles fondamentales sont regroupées en réseaux autour d'un établissement central. Cette organisation, encadrée par un arrêté ministériel de décembre 2019, doit notamment faciliter la collaboration entre établissements et l'accompagnement des équipes enseignantes.

En 2021, le ministère de l'Éducation a bénéficié de l'appui du programme APPRENDRE pour dresser un état des lieux de ces réseaux scolaires. L'étude devait permettre de mieux comprendre leur fonctionnement, d'identifier les difficultés rencontrées et de proposer des pistes pour renforcer leur rôle dans la formation continue des enseignantes et enseignants.

L'analyse a porté sur plusieurs aspects de leur organisation : la répartition des responsabilités, les moyens matériels disponibles, les activités menées au sein des réseaux, leur coordination et les besoins de formation des équipes.

Ce travail a donné lieu à un rapport intitulé État des lieux et perspectives de renforcement du dispositif des réseaux scolaires du Burundi, remis en juin 2021.

L'expérience burundaise illustre une première forme de collaboration professionnelle, organisée à l'échelle d'un territoire. Elle pose notamment la question des moyens et de l'accompagnement nécessaires pour que les réseaux scolaires puissent soutenir régulièrement le travail pédagogique des établissements.



Comores : 25 communautés d'apprentissage créées dans les écoles

Aux Comores, les enseignantes et enseignants travaillent encore largement de manière individuelle, tandis que le manque de personnel d'inspection limite les possibilités d'accompagnement dans les établissements. Pour renforcer la formation continue et encourager les échanges entre collègues, le ministère de l'Éducation a souhaité expérimenter les communautés d'apprentissage professionnel (CAP), avec l'appui d'APPRENDRE.

En 2024, une première formation a réuni 44 membres du personnel d'encadrement et responsables d'établissement. Les participantes et participants ont travaillé sur l'animation des communautés, le rôle des directions d'école, la gestion des conflits et les outils permettant d'organiser le travail collectif. L'objectif était de préparer ces équipes à accompagner la création de CAP dans leurs établissements.

Cette formation a débouché sur une expérimentation menée jusqu'en 2025 dans 25 établissements répartis entre Anjouan, Ngazidja et Mohéli, dont 20 écoles primaires et cinq collèges. Au total, 200 enseignantes et enseignants ont été mobilisés au sein de 25 communautés.

Chaque établissement a été invité à partir des difficultés observées chez les élèves pour choisir un projet pédagogique commun. Les équipes ont appris à établir un diagnostic, à définir des priorités, à répartir les responsabilités et à organiser le suivi de leurs activités. Les projets pouvaient notamment concerner les apprentissages, l'évaluation ou la prise en compte des besoins des élèves. L'idée était de donner aux rencontres entre collègues un objectif partagé, directement lié à ce qui se passait dans les classes.

Les 25 établissements ont constitué leur communauté et défini un projet pédagogique. L'expérimentation a toutefois montré que la création d'une CAP ne garantissait pas son bon fonctionnement. Dans environ 60 % des établissements, la transmission des contenus de formation et l'accompagnement des équipes ont été jugés insuffisants. Les changements d'affectation du personnel d'encadrement, une grève de deux mois et les difficultés à dégager du temps ont également perturbé les activités.

Ces constats ont conduit les spécialistes mobilisés par APPRENDRE à recommander un accompagnement plus régulier des établissements, un renforcement de la formation des équipes et une meilleure utilisation des données sur les apprentissages des élèves. Les communautés avaient réussi à s'organiser autour d'un projet, mais elles avaient encore besoin de soutien pour suivre sa mise en œuvre, examiner les résultats et ajuster leurs activités.

Pour 2026-2027, le ministère entend poursuivre et étendre l'expérience, notamment à travers le développement de CAP thématiques, la formation des directions d'établissement et l'évaluation du fonctionnement des communautés déjà créées. Une journée nationale consacrée à la collaboration professionnelle figure également parmi les prochaines activités.

L'expérience comorienne a ainsi mis en évidence la nécessité de prévoir du temps et un accompagnement dans la durée pour que les communautés puissent fonctionner régulièrement et faire évoluer les pratiques pédagogiques.



Congo : mieux relier l'observation des classes et le travail entre collègues

Au Congo, les équipes pédagogiques doivent accompagner les enseignantes et enseignants dans un contexte marqué par des classes surchargées et l'évolution des programmes scolaires. Les visites de classe permettent d'identifier les difficultés rencontrées, mais les échanges entre collègues doivent également trouver leur place dans la formation continue.

Avec l'appui d'APPRENDRE, des activités ont déjà été menées pour renforcer les compétences du personnel d'encadrement en matière d'observation et d'analyse des pratiques enseignantes. Ces travaux constituent un point de départ pour réfléchir à la manière dont les difficultés repérées lors des visites de classe peuvent être discutées collectivement au sein des établissements.

En 2026, les échanges avec le ministère de l'Éducation ont fait émerger la volonté de **renforcer les groupes d'animation pédagogique (GAP)** et de mieux les articuler avec l'accompagnement assuré par le personnel d'inspection.

Les interventions envisagées portent notamment sur l'organisation du travail collectif, l'accompagnement des GAP et l'élaboration d'outils communs pour observer et analyser les pratiques de classe. Une attention particulière devrait être accordée aux établissements situés dans les départements éloignés, où les possibilités de rencontre et de suivi sont plus limitées.

L'objectif est de permettre aux équipes enseignantes de s'appuyer sur les observations réalisées en classe pour choisir ensemble des sujets de travail, partager leurs expériences et suivre les améliorations apportées à leurs pratiques. Les modalités de cet accompagnement restent à préciser avec le ministère.

Côte d'Ivoire : redynamiser les espaces de travail collectif dans les établissements

En Côte d'Ivoire, les enseignantes et enseignants disposent déjà de cadres de concertation, notamment les unités pédagogiques et les conseils d'enseignement. Ces structures leur permettent d'échanger sur leurs pratiques, de préparer des activités et de travailler ensemble sur les difficultés rencontrées en classe. Leur fonctionnement reste toutefois inégal, et leur place dans la formation continue mérite d'être renforcée.

Avec l'appui d'APPRENDRE, **des outils d'observation et d'analyse des pratiques enseignantes ont été élaborés**, ainsi que des outils destinés à mieux identifier les besoins de formation et à accompagner les équipes pédagogiques. Ces travaux ont posé les bases d'un accompagnement davantage fondé sur les difficultés observées dans les classes.

Pour 2026-2027, le ministère souhaite redynamiser les conseils d'enseignement et les unités pédagogiques, afin d'en faire des espaces de collaboration plus réguliers et mieux organisés. Un guide est envisagé pour aider les équipes à animer ces rencontres, à travailler sur des problèmes pédagogiques communs et à suivre les activités engagées.

Le projet prévoit également de **développer une communauté de pratique entre cheffes et chefs d'établissement de collège**, afin de leur permettre de partager leurs expériences et de réfléchir ensemble à l'accompagnement des équipes enseignantes.

L'objectif est de mieux relier les observations réalisées en classe, les besoins de formation identifiés et le travail collectif dans les établissements. La prochaine étape consistera à définir les modalités d'animation et d'accompagnement qui permettront à ces structures de fonctionner régulièrement.

Guinée : relancer les CAP et mieux accompagner les équipes enseignantes

En Guinée, le ministère de l'Éducation souhaite renforcer la formation continue des enseignantes et enseignants et améliorer la coordination entre les structures chargées de leur accompagnement. Les communautés d'apprentissage de pratique (CAP) font partie des espaces de collaboration que le ministère envisage de redynamiser.

Avec l'appui d'APPRENDRE, des travaux ont déjà été menés sur la formation du personnel enseignant et l'accompagnement pédagogique. Des **livrets de formation et des guides de suivi de stages** ont notamment été élaborés pour les écoles normales d'instituteurs (ENI) et l'Institut supérieur des sciences de l'éducation de Guinée (ISSEG). Des ressources didactiques ont également été produites et expérimentées en classe, puis ajustées à partir des retours des équipes éducatives.

Pour 2027-2028, le **ministère souhaite dresser un état des lieux de l'accompagnement pédagogique et de relancer les communautés d'apprentissage de pratique.** Un guide devrait aider les équipes à organiser leurs rencontres, à partager leurs expériences et à travailler collectivement sur les difficultés rencontrées dans les classes.

Ce travail devrait également s'accompagner d'une harmonisation des grilles d'observation utilisées dans la formation initiale et continue, afin que les différentes structures d'encadrement disposent de références communes.

L'objectif est de mieux articuler les visites de classe, les échanges entre collègues et les formations proposées aux enseignantes et enseignants. Les modalités de redynamisation des CAP restent à définir avec les équipes nationales, notamment pour assurer leur animation et leur suivi dans la durée.

Maurice : six communautés pour expérimenter et apprendre ensemble

À Maurice, le ministère de l'Éducation souhaitait renforcer les compétences des équipes éducatives, notamment pour mieux accompagner les élèves en difficulté et développer des pratiques plus inclusives. Avec l'appui d'APPRENDRE et du Mauritius Institute of Education (MIE), près de 300 cadres et membres du personnel éducatif ont participé à onze activités de formation entre 2023 et 2024, consacrées aux TICE, mathématiques, aux sciences, à l'inclusion et à la gestion de classe.

Le ministère a ensuite souhaité que les connaissances acquises circulent davantage dans les écoles. Il a choisi de s'appuyer sur les communautés de pratique existantes pour favoriser la collaboration entre établissements et entre différents métiers de l'éducation.

En 2025, six communautés ont été lancées dans douze établissements pilotes, dont certains accueillaient des élèves issus de milieux défavorisés. Elles ont réuni des enseignantes et enseignants, des directions d'établissement et des spécialistes de la formation autour de six thématiques : mathématiques, sciences, gestion de classe, évaluation des apprentissages, technologies éducatives et enseignements-apprentissages inclusifs. Chaque communauté a été animée par une personne formatrice du Mauritius Institute of Eudcation, accompagnée d'une experte ou d'un expert APPRENDRE.

Les communautés se sont appuyées sur le Scholarship of Teaching and Learning (SoTL), une approche associant recherche et expérimentation pédagogique. À partir de difficultés observées en classe, les équipes ont consulté des travaux scientifiques, essayé de nouvelles méthodes et partagé les résultats obtenus.

Les projets ont donné lieu à des expérimentations variées. Dans une école primaire située en zone d'éducation prioritaire, une équipe a créé des activités numériques interactives pour encourager la participation des élèves. D'autres ont travaillé sur la prévention du harcèlement scolaire ou l'enseignement des sciences. Dans un établissement secondaire, 36 élèves ont choisi de poursuivre les sciences au lycée, contre une dizaine au maximum les années précédentes.

En septembre 2025, les six communautés ont présenté leurs travaux lors des Journées nationales de l'innovation pédagogique. Pour faire connaître ces expériences au-delà des établissements pilotes, deux émissions ont été diffusées à la télévision mauricienne, ainsi qu'un documentaire consacré à la communauté « Gestion de classe », notamment à ses travaux sur la prévention du harcèlement scolaire.

En parallèle, un projet de recherche distinct a été mené par Emilie Doutreloux, Professeure à l'Université Laval et membre du Conseil scientifique APPRENDRE, avec Asifa Salehmohamed et Shakeel Atchia, du MIE. Les trois spécialistes ont étudié les apports du SoTL à l'évolution des pratiques pédagogiques inclusives et présenté leurs résultats au Forum tunisien pour l'éducation, en novembre 2026.



Mauritanie : des premières expérimentations à la préparation d'un déploiement national

En Mauritanie, les communautés de pratique (CdP) font l'objet de plusieurs années de travail pour développer les échanges professionnels entre enseignantes et enseignants. Le pays dispose déjà d'expériences de collaboration, notamment dans cinq wilayas où des communautés ont été accompagnées avec l'appui de l'UNESCO. Le ministère souhaite structurer ces initiatives et préparer leur développement dans les écoles fondamentales et les établissements secondaires.

Avec l'appui d'APPRENDRE, plusieurs ateliers ont été organisés en 2024 et 2025 pour accompagner cette réflexion. Les travaux ont notamment porté sur l'organisation des communautés, leur animation, les responsabilités des différents membres et les conditions nécessaires à leur fonctionnement. Une phase d'expérimentation a également permis d'alimenter la préparation des outils nationaux.

En août 2025, 41 participantes et participants se sont réunis pendant sept jours pour travailler à l'élaboration d'un guide pratique et d'un plan national de dissémination des communautés de pratique. Accompagnées notamment par Ali Houmed Ibrahim, les équipes ont travaillé sur les étapes de création d'une communauté, l'organisation des rencontres, l'animation des échanges et le suivi des activités.

Le guide élaboré à cette occasion s'organise autour de dix fiches méthodologiques. Il aborde la préparation d'une communauté, son lancement, son fonctionnement et son évaluation, avec des outils destinés aux équipes chargées de l'accompagner. À l'issue de l'atelier, en août 2025, sa finalisation restait à poursuivre.

En parallèle, un plan national de dissémination a été préparé pour organiser la suite du travail. Il prévoit notamment une phase pilote dans 45 écoles et établissements en 2026-2027, suivie d'une évaluation en 2027-2028 et d'une extension progressive à l'échelle nationale en 2028-2029. Ces étapes constituent le calendrier envisagé par le ministère.

Sénégal : renforcer les cellules d'animation pédagogique

Au Sénégal, les cellules d'animation pédagogique (CAP) permettent aux enseignantes et enseignants d'un même établissement ou d'une même zone de se retrouver pour échanger sur leurs pratiques, préparer des activités et travailler sur les difficultés rencontrées en classe. Elles constituent une structure de formation continue déjà présente dans le système éducatif. Leur fonctionnement reste toutefois inégal selon les établissements et les territoires. Le ministère de l'Éducation souhaite renforcer leur animation, améliorer le suivi des activités et mieux les intégrer aux plans de formation des académies.

APPRENDRE a déjà accompagné le renforcement des compétences du personnel d'inspection et des structures régionales de formation, notamment à travers l'élaboration de plans de formation. Ces travaux constituent un point d'appui pour les prochaines interventions consacrées aux cellules d'animation pédagogique.

Pour 2026-2027, un nouvel accompagnement est envisagé afin de dresser un état des lieux du fonctionnement des cellules, d'élaborer un guide pour leur animation et de développer des outils de suivi. Leur intégration aux plans de formation des académies doit également permettre de mieux articuler les échanges entre collègues avec les autres activités de formation continue.

L'expérience sénégalaise pose ainsi la question de la place des communautés professionnelles dans l'organisation de la formation des enseignantes et enseignants, notamment lorsque des structures existent déjà mais nécessitent un accompagnement pour fonctionner régulièrement.



Des expériences partagées aux ressources de formation



Pour accompagner les équipes éducatives, APPRENDRE s'appuie notamment sur des Groupes thématiques d'expertise (GTE). Ces groupes réunissent des spécialistes de l'éducation qui mettent leurs connaissances au service des besoins exprimés par les pays. Leurs travaux donnent lieu à des études, des guides, des outils pédagogiques et des formations.

Le GTE 3 est consacré aux communautés d'apprentissage professionnel et au travail collaboratif entre enseignantes et enseignants. Depuis 2021, ses membres ont développé plusieurs ressources pour aider les équipes à créer, animer et faire vivre ces communautés. Sa composition a évolué au fil des années, chaque nouvelle équipe poursuivant les travaux engagés par la précédente.

Le point de départ de ces productions remonte à un séminaire international organisé par APPRENDRE en 2021, au cours duquel plusieurs pays ont partagé leurs expériences du travail collaboratif.

2021 : un séminaire international pour faire le tour des expériences

En 2021, APPRENDRE a organisé un séminaire international en ligne consacré au travail collaboratif entre enseignantes et enseignants. Pendant deux jours, des expériences menées au Mali, au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Sénégal ont été présentées et discutées.

Ces échanges ont permis de comparer différentes formes de collaboration, de mieux comprendre leur fonctionnement et d'identifier les difficultés rencontrées par les équipes, notamment pour organiser les rencontres, mobiliser les collègues et maintenir les activités dans la durée.

Les interventions et les discussions ont ensuite été rassemblées dans des actes de séminaire.



Revoir le séminaire

Lire les Actes

2023 : un guide pour créer et animer une communauté d'apprentissage professionnel

À la suite du séminaire, APPRENDRE confie à ses expertes et experts la rédaction d'un guide destiné aux équipes éducatives qui souhaitent mettre en place une communauté d'apprentissage professionnel.

Sur 92 pages, le guide associe des explications, des exemples et 15 outils directement utilisables par les équipes éducatives. Il présente les principes de fonctionnement d'une CAP, les rôles des enseignantes et enseignants, des directions d'établissement et du personnel d'encadrement.

Une large place est accordée à l'organisation du travail collectif. Les équipes y trouvent notamment des grilles pour analyser le fonctionnement de leur établissement, identifier les besoins des élèves, examiner leurs pratiques et suivre les progrès de leur communauté. Le guide propose également un modèle de rencontre, une feuille de route et des outils pour conserver une trace des activités menées.

Un dernier chapitre explore l'utilisation du numérique pour faciliter la collaboration, à partir d'expériences menées en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Bénin.

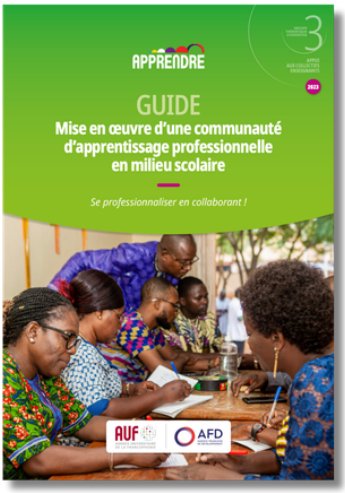

Télécharger le guide

2025 : Cinq modules pour animer des formations sur les CAP

Le guide a ensuite servi de base à la création de cinq modules destinés aux personnes qui animent des formations sur les communautés d'apprentissage professionnel.

Chaque module propose un scénario pédagogique prêt à l'emploi, avec un livret détaillant les objectifs, les activités et les consignes d'animation, accompagné d'un diaporama.

Les cinq modules abordent chacun une thématique :

1. Comprendre les fondements des CAP
2. Mettre en œuvre une CAP
3. Développer un leadership collaboratif
4. Mobiliser les outils numériques
5. Mettre en place un portfolio

Les modules peuvent être utilisés indépendamment ou réunis dans un parcours de formation, selon les sujets à traiter et les besoins des participantes et participants. Les formatrices et formateurs disposent ainsi de supports et d'activités qu'ils peuvent adapter à leur public.



Télécharger tous les supports de formation

Prochaine étape : adapter les modules à la formation en ligne

En 2027, APPRENDRE va développer un parcours de formation en ligne consacré aux communautés d'apprentissage professionnel, en s'appuyant sur les ressources déjà produites par le GTE 3.

Ce parcours sera proposé **en amont des activités en présentiel**, afin que les participantes et participants puissent acquérir des connaissances communes sur les CAP et se préparer aux travaux menés dans leur pays.

Une expérimentation sera menée dans cinq pays : les Comores, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Congo. Les participantes et participants suivront d'abord un test de positionnement, puis des modules en ligne adaptés à leur niveau. Une fois les prérequis validés, ils pourront participer aux ateliers consacrés à la création, à l'animation ou à la redynamisation des communautés.

Les enseignements de cette expérimentation serviront à améliorer le parcours et à préparer son utilisation dans d'autres pays.

APPRENDRE

apprendre.auf.org

YouTube

Contact : programme.apprendre@auf.org

AUF

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Liberté
Égalité
Fraternité

AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT